



## **Lancement de la Revue de l'OCDE sur L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse**

**Berne, 14 février 2012**

**Remarques d'ouverture**

par

**Yves Leterme  
Secrétaire général adjoint, OCDE**

Cher M. Gattiker, Monsieur Gaillard, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui pour le lancement de la Revue de l'OCDE sur l'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse.

L'examen aborde une question qui tient une place particulièrement importante dans l'agenda politique de nombreux pays de l'OCDE, et cela pour de bonnes raisons. La plus évidente est l'effectif élevé d'immigrés déjà présents dans nombre de ces pays. En Suisse, **les immigrés représentent plus de 27 % du total de la population en âge de travailler**, ce qui place la Suisse parmi les trois premiers pays de l'OCDE enregistrant un tel résultat, avec l'Australie et le Luxembourg. Une autre raison pour laquelle la question de l'intégration est importante tient aux piètres résultats enregistrés par certains pays en termes d'intégration des immigrés et de leurs familles dans l'économie et la société.

Promouvoir l'emploi et l'employabilité des migrants sont sans doute les aspects les plus importants vis-à-vis de l'objectif plus large d'intégrer les immigrés et leurs enfants dans nos sociétés et nos économies. Leur intégration est également primordiale pour une immigration mieux acceptée dans le pays d'accueil et pour promouvoir l'intégration des immigrés.

L'intégration des migrants et de leurs enfants est au cœur des travaux de l'OCDE sur les migrations internationales. L'examen de la Suisse est le dernier d'une série de onze revues approfondies par pays qui ont été publiées depuis 2007 par l'OCDE sous le titre *Les migrants et l'emploi*. L'expérience acquise par l'OCDE nous a permis de présenter une analyse comparative globale, et de formuler des recommandations qui s'appuient sur de nombreux exemples de bonnes pratiques d'autres pays de l'OCDE.

Permettez-moi de dire d'emblée que les **résultats globaux des immigrés sur le marché du travail suisse sont, pris dans une perspective internationale, très favorables**. Avec

84 % des hommes immigrés et 68 % des femmes immigrées en âge de travailler dans l'emploi, les immigrés en Suisse ont un taux d'emploi plus élevé que ceux de pratiquement tous les autres pays de l'OCDE comptant d'importantes populations immigrées établies depuis longtemps.

Ce résultat positif est en grande partie imputable au fait que les conditions globales du marché du travail sont plutôt favorables - le taux de chômage en Suisse s'est élevé à 4 % au troisième trimestre de 2011, soit moins de la moitié de la moyenne des pays de l'Union européenne. En outre, les immigrés en Suisse sont nés dans un pays à haut revenu de l'OCDE, en particulier de pays voisins, comme l'Italie, l'Allemagne et la France. Les immigrés en provenance de ces pays ont tendance à obtenir de meilleurs résultats que ceux venant de pays hors Union européenne. Ces dernières années, la Suisse a connu une immigration importante : les migrants entrés au cours des cinq dernières années, principalement en provenance de l'Union européenne élargie, représentent environ 5 % de la population totale. Notre étude montre que **ces migrants installés récemment sont particulièrement bien intégrés sur le marché du travail et que leurs compétences sont en adéquation avec les besoins.**

Alors que les résultats relatifs à l'intégration sont dans leur ensemble bons, certains signes indiquent toutefois que les résultats se détériorent pour plusieurs groupes d'immigrés. Bien que ces groupes ne représentent qu'une minorité parmi l'ensemble des immigrés en Suisse, il est important de prendre dès maintenant des mesures afin de les aider dans plusieurs domaines clés. **Notre rapport met en évidence la nécessité d'adopter des programmes d'introduction pour les migrants humanitaires, de favoriser l'évaluation et la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger, de promouvoir l'intégration sur le marché du travail des femmes ayant de jeunes enfants, ainsi que faciliter la transition de l'école à l'emploi pour les descendants d'immigrés, sans oublier de renforcer la lutte contre les discriminations.**

**Les migrants humanitaires arrivés récemment enregistrent des résultats sur le marché du travail nettement moins favorables** que par le passé. C'est un groupe qui nécessite des mesures d'intégration bien ciblées. Un certain nombre de pays de l'OCDE, comprenant le Danemark, la Norvège et la Suède, ont mis en œuvre des programmes d'intégration structurés qui ont permis d'améliorer l'intégration sur le marché du travail de ce groupe. La Suisse gagnerait beaucoup à suivre ces exemples.

Bien que les taux d'emploi des migrants en Suisse soient généralement élevés, seuls 45 % de ceux ayant des diplômes universitaires acquis hors de la zone OCDE ont un emploi correspondant à leur niveau d'éducation, contre 72 % des personnes nées en Suisse. Des programmes visant à relier les compétences de l'immigré à celles requises pour le type d'emploi font défaut et, contrairement à d'autres pays de l'OCDE, il existe peu de programmes de mentorat ou de programmes similaires pour aider les immigrés qualifiés arrivant sans travail à trouver un emploi adapté. De tels programmes pourraient être proposés plus largement, en étroite coopération avec les employeurs, comme cela s'est fait avec un certain succès, par exemple au Danemark.

**Une plus grande transparence dans le processus d'évaluation et la reconnaissance des qualifications**, ainsi que de meilleures informations sur les bénéfices liés à la reconnaissance des qualifications, permettraient également d'améliorer l'adéquation entre les compétences acquises par les immigrés et les besoins des entreprises suisses. Cela générerait des gains de productivité et des salaires plus élevés pour les immigrés.

En Suisse, **un autre groupe rencontrant des difficultés sur le marché du travail est celui des femmes immigrées originaires de pays hors OCDE ayant de jeunes enfants** ; leur taux d'emploi est de 15 points de pourcentage inférieur à celui de leurs homologues nées en Suisse. Ces femmes bénéficient rarement de mesures d'intégration ciblées et n'ont souvent pas accès à l'éventail complet des politiques actives du marché du

travail, dans la mesure où nombre de ces mesures sont dépendantes d'un emploi précédent en Suisse. L'insertion sur le marché du travail des mères de jeunes enfants est également pénalisée par le manque d'accès à des **structures d'éducation précoce dès l'âge de trois ans**. **S'attaquer à ce problème permettrait d'améliorer la situation des femmes immigrées sur le marché du travail ainsi que l'intégration de leurs enfants**, en particulier si l'éducation précoce est liée à l'apprentissage de la langue. Ces dernières années, des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine en Suisse mais davantage doit être fait pour les enfants de parents peu instruits.

Les enfants d'immigrés peu instruits, en particulier ceux qui sont arrivés en cours de scolarisation, sont surreprésentés parmi ceux qui quittent prématurément le système éducatif, et plus particulièrement l'apprentissage, se retrouvant ainsi marginalisés sur le marché du travail. Mais ils n'ont souvent pas accès aux politiques actives du marché du travail qui requièrent au moins dix ans de résidence en Suisse. Ce problème devrait être réglé.

Les enfants d'immigrés, dont beaucoup n'ont pas la nationalité suisse, souffrent également de discrimination. Des études de « testing » ont démontré que, pour être reçus à un entretien d'embauche, **les enfants d'immigrés éduqués en Suisse doivent soumettre jusqu'à cinq fois plus de candidatures que les enfants de personnes nées dans le pays** à CVs identiques. Le fait que les résultats globaux des enfants d'immigrés restent relativement bons suggère qu'ils compensent cette discrimination en envoyant un nombre plus élevé de candidatures.

Les critères de recrutement directement liés à la nationalité des résidents à la recherche d'un emploi sont, contrairement à ce qui prévaut dans d'autres pays de l'OCDE, autorisés en Suisse, sauf à l'encontre des immigrés en provenance de l'Union européenne, qui d'ailleurs rencontrent moins d'obstacles sur le marché du travail. La politique de lutte contre

la discrimination est sans doute le domaine où la Suisse est loin derrière les autres pays de l'OCDE. **Il est important que le cadre juridique et le cadre institutionnel de lutte contre la discrimination soient renforcés**, et que les mécanismes agissant dans ce sens soient plus largement connus des immigrés.

Une telle réforme devrait idéalement être complétée par des mesures plus proactives visant à diversifier les canaux de recrutement. Le secteur public, où les immigrés sont sous-représentés, devrait jouer un rôle de tout premier plan dans ce domaine. Des actions ciblées s'attaquant plus largement à ce problème, au travers de politiques de diversité comme les CVs anonymes, les labels « diversité » et l'emploi de consultants en diversité ont été mises en œuvre dans un certain nombre de pays de l'OCDE, y compris en Belgique, aux Pays-Bas, en Norvège et en France. Ces actions ont rencontré un certain succès, et leur mise en œuvre en Suisse devrait être sérieusement envisagée.

Enfin, pour relever les défis soulevés par l'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail dans toute la Suisse, **une plus forte coordination des politiques est nécessaire**. Actuellement, l'accès aux mesures d'intégration varie fortement, selon : le canton et la municipalité de résidence, le type de permis et la durée de résidence et, selon l'octroi (ou non), de paiements d'assurance sociale et le régime d'assurance sociale auquel le migrant est éventuellement soumis. Des normes minimales communes aux différentes mesures d'intégration permettraient de s'assurer que tous les immigrés sont en mesure d'accéder de la même façon au soutien dont ils ont besoin. Cela pourrait nécessiter aussi un renforcement de la politique d'intégration au niveau fédéral et plus d'échanges en matière de bonnes pratiques entre les cantons et les communes. Les premières mesures dans ce sens ont été prises récemment, et il est important de poursuivre dans cette voie.

Cette étude est un témoignage de la bonne coopération qui prévaut en Suisse, non seulement entre les deux principaux acteurs de l'intégration sur le marché du travail qui

sont présents aujourd'hui - l'Office fédéral des migrations et le Secrétariat d'État chargé des affaires économiques - mais aussi entre tous les principaux intervenants, qui ont donné de leur temps et fourni des informations précieuses sans lesquelles notre travail n'aurait pas été possible.

Pour conclure, j'espère que ce rapport de l'OCDE aidera le processus d'intégration en Suisse. Je tiens à remercier toutes les personnes et institutions qui ont contribué à ce rapport, et en particulier l'Office fédéral des migrations pour avoir organisé le lancement de l'étude aujourd'hui ainsi que leur excellente coopération avec le Secrétariat de l'OCDE.